



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23044071

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant

21 MAR 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : **0475 207 948**

Nom

(en entier) : **Techno.Bel association sans but lucratif**

(en abrégé) :

Forme légale : **a.s.b.l**

Adresse complète du siège : **Allée des Artisans 19 - 5590 Ciney**

Objet de l'acte : Révocation et nomination des administrateurs

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février 2023.

1. Révocation des administrateurs

Etant arrivés à l'échéance de la durée de leur mandat, tous les administrateurs sont révoqués.

2. Nomination des administrateurs

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février désigne les administrateurs :

• **PROXIMUS** (NE : 0202.239.951), société anonyme de droit public, membre fondateur, dont le siège est établi à 1030 Bruxelles, 27 Boulevard du Roi Albert II, représentée par Monsieur Guillaume Boutin, ci-après dénommé PROXIMUS ;

• **L'Office wallon de la Formation professionnelle et de l'Emploi** (NE : 0236.363.165), organisme d'intérêt public, membre fondateur, dont le siège est établi à 6000 Charleroi, 104 Boulevard Tirou, représenté par Madame Marie-Kristine Vanbockstal, ci-après dénommé le FOREM ;

• **Université de Namur** (NE : 0409.530.535), association sans but lucratif, dont le siège est établi à 5000 Namur, 61 Rue de Bruxelles, représentée par Madame Annick Castiaux, ci-après dénommée UNamur.

L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité la composition du Conseil d'Administration :

Pour « Le Forem », son représentant permanent est :

• **Monsieur Yves Magnan** (NN : 63.02.25-147.52), domicilié à 5502 Thynes, 17 chemin de Lisogne, nationalité belge ;

Pour « Proximus », son représentant permanent est :

• **Monsieur Antonio Galvanin** (NN : 62.07.06-069.35), domicilié à 7170 Manage, 15 rue Wauty, nationalité belge ;

Pour l'« UNamur », son représentant permanent est :

• **Monsieur Corentin BURNAY** (NN : 88.08.16-317.40), domicilié à 6280 Loverval, 18 drève des Dominicains, nationalité belge.

« Présidence »

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des voix le passage à partir de ce jour de la présidence de l'association au Forem.

Yves MAGNAN

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/03/2023 - Annexes du Moniteur belge